

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00227
Numéro SIREN : 490 986 502
Nom ou dénomination : SARL 2B-HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt 475

Comptes Annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT

Reçu le

- 7 FEV. 2024

GREFFE



SARL 2B-HOLDING

LA GAZONNIERE ROUTE DE NIORT
79500 ST MARTIN LES MELLE

Tél. 05-49-27-91-54 Fax. 05-49-29-17-94

APE : 6420Z- Siret : 49098650200022

*Copie certifiée conforme
au greffe*

SEUL ON VA PLUS VITE

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN



**Vergnaud
& Associés**

Expertise Comptable - Audit - Conseils

 **Sommaire**

Etats de synthèse	2
Bilan	3
Compte de Résultat	5
Annexes comptables	
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	8
Liasse Fiscale	11

Comptes Annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etats de synthèse

AUTOALITÉ
EST
PLUS GRANDE
QUE LA
SOMME
DES PARTIES

SEC VERGNAUD & ASSOCIÉS

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	375 092		375 092	375 090
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	375 092		375 092	375 090
Stocks				
Créances				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 552		8 552	7 272
Autres créances	19 759		19 759	23 759
Divers				
Disponibilités	244		244	541
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 555		28 555	31 571
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	403 647		403 647	406 662

Bilan

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	49 750	49 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 000	1 000
Réserve légale	11 500	11 500
Report à nouveau	226 979	225 502
Résultat de l'exercice	5 556	1 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES	294 784	289 229
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		13 130
Découverts et concours bancaires	28	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	28	13 130
Emprunts et dettes financières diverses		3
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	55 352	52 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 960	6 960
Personnel		6 187
Etat, Impôts sur les bénéfices	981	261
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	917	1 433
Autres dettes fiscales et sociales	275	264
Dettes fiscales et sociales	2 173	8 145
Autres dettes	44 350	36 300
TOTAL DETTES	108 862	117 433
TOTAL PASSIF	403 647	406 662

Compte de Résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	63 000	63 000		
Autres produits	2	46	-44	-96,35
Total	63 002	63 046	-44	-0,07
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	3 866	3 350	516	15,40
Total	3 866	3 350	516	15,40
MARGE SUR M/SES & MAT	59 136	59 696	-560	-0,94
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	3 580	5 260	-1 680	-31,94
Salaires et Traitements	36 000	36 000		
Charges sociales	12 983	14 503	-1 520	-10,48
Autres charges		2 069	-2 068	-99,98
Total	52 563	57 832	-5 269	-9,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 573	1 865	4 709	252,54
Produits financiers	2	1	1	67,59
Charges financières	38	128	-90	-70,02
Résultat financier	-37	-127	90	-71,19
RESULTAT COURANT	6 537	1 738	4 799	276,18
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	981	261	720	275,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 556	1 477	4 079	276,24

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2B-HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 403 647 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 556 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	375 090	2		375 092
Total	375 090	2		375 092
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				375 092

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 311 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 311	28 311	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	28 311	28 311	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 49 750,00 Euros décomposé en 995 titres d'une valeur nominale de 50,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 108 862 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	28	28		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 960	6 960		
Dettes fiscales et sociales	2 173	2 173		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 702	99 702		
Produits constatés d'avance				
Total	108 862	108 862		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 130			
(**) Dont envers les associés	55 352			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 55 352 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	6 960
INTERETS COURUS A PAYER	28
ETAT CHARGES A PAYER	275
Total	7 262

Comptes Annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Liasse Fiscale

LA MOIENNE
EST
PLUS GRANDE
QUE LA
SOMME
DES PARTIES

SEC VERGNAUD & ASSOCIÉS

Désignation de l'entreprise		SARL 2B-HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		LA GAZONNIERE ROUTE DE NIORT 79500 ST MARTIN LES MELLE			
Numéro SIRET*		4 9 0 9 8 6 5 0 2 0 0 0 2 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 30/09/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*	010	012	
			014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	375 091
	Total I (5)		044	048	375 091
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	
			072	074	28 311
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	243
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	28 555
	Total général (I + II)		110	112	403 646
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		49 750
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		11 500
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		1 000
	Report à nouveau		134		226 978
	Résultat de l'exercice		136		5 555
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
Total I		142		294 784	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		6 960
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	55 352	101 874
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		108 862	
Total général (I + II + III)		180		403 646	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	375 090	482	1	484		486	375 091				
TOTAL		490	375 090	492	1	494		496	375 091				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégréées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL 2B-HOLDING Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	868
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		868
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	12 114
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		12 114
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	12 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	669
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

DANS EXPERT-COMPTABLE IL Y A CONSEIL

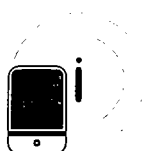


VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN, ET DANS TOUS VOS PROJETS

COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ / PAIE ET GESTION SOCIALE / JURIDIQUE
GESTION ET CONSEIL / AUDIT / FORMATION / GESTION DE PATRIMOINE

Vous définissez
notre champ d'action


- Tenue de la comptabilité ou révision
- Paies et déclarations sociales
- Déclarations fiscales
- Formalités juridiques
- Conseil en organisation
- Accompagnement à la transition digitale
- Organisation informatique et cyberprévention
- Assistance aux contrôles
- Suivi de trésorerie
- Tableaux de bord
- Ressources humaines
- Négociation
- Évaluation de l'entreprise
- Aide à la décision
- Recherche de financements
- Dialogue avec vos banques
- Externalisation
- Gestion patrimoniale
- Prévoyance retraite




**Vergnaud
& Associés**
Expertise Comptable - Audit - Conseils

2 rue de l'angélique

79 000 BESSINES

 BP 89 111 - 79061 NIORT Cedex 9

Tél : 05 49 04 48 00

expertise@secvergnaud.com

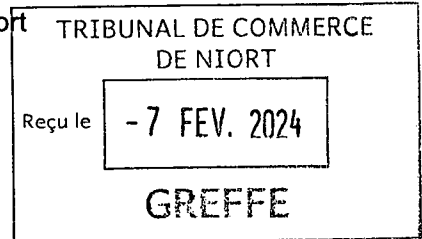
www.secvergnaud.com

2B HOLDING

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 49 750 euros

Siège social : La Gazonnière – Route de Niort
79500 ST MARTIN LES MELLES

490 986 502 RCS NIORT



L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JANVIER 2024

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à + 5 555.78 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau	226 978.60 euros
- Bénéfice de l'exercice	<u>+ 5 555.78 euros</u>
Soit un Bénéfice distribuable	232 534.38 euros

Affectation :

- Report à nouveau	232 534.38 euros
--------------------	------------------

L'associé unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme,

La Gérance

